



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/La-Maison-de-Radio-Canada-livree-au-privé-sur-un-plateau-d-argent-SCFP>

La Maison de Radio-Canada livrée au privé sur un plateau d'argent (SCFP)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2015

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 15 janv. 2015 - Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a appris aujourd'hui qu'un seul consortium soumissionnera pour l'achat de la Maison de Radio-Canada. En effet, un autre consortium qui s'était qualifié pour le projet de partenariat public-privé (PPP) vient de se retirer. Alors que le processus de qualification avait retenu trois consortiums et que la direction de Radio-Canada avait garanti une forte concurrence, il ne reste maintenant plus qu'un seul joueur en lice.

Le SCFP, qui dénonce l'absence de concurrence dans les modèles PPP depuis des années, avait pourtant bien mis en garde Hubert T. Lacroix, PDG de la Société Radio-Canada, que ce processus tortueux et inutilement long allait se solder par un échec.

Après le retrait du consortium auquel participait SNC-Lavalin, c'est maintenant celui de Broccolini Constructions qui se retire du processus, laissant seul le consortium piloté par Busac. Cet entreprise, qui a été « au centre du fiasco de l'Îlot Voyageur de l'UQAM » selon le quotidien Le Devoir, n'aura donc aucune concurrence et pourra soumissionner comme bon lui semblera.

« On s'apprête à vendre la Maison de Radio-Canada à un consortium sans que celui-ci n'ait eu de concurrence ! C'est un non-sens pour un service public et Radio-Canada devrait mettre un terme à tout ce processus », a dénoncé Michel Labrie, président du STARF-SCFP 5757.

Le SCFP a pourtant proposé à la Société Radio-Canada de vendre ses actifs à la Société immobilière du Canada ou de conserver les actifs de la société d'État. Celle-ci n'a jamais été en mesure de démontrer chiffres à l'appui pourquoi elle voulait vendre ses actifs au privé. De l'avis du SCFP, il s'agit tout simplement d'une décision idéologique.

« Nous sommes prêts à regarder toutes les options avec la direction de la SRC. Nous monterons au front pour demander la collaboration du gouvernement fédéral. Hubert T. Lacroix doit se réveiller et défendre Radio-Canada une bonne fois pour toutes », a lancé Isabelle Doyon, présidente du SCFP 675.

Une des caractéristiques des PPP, c'est qu'ils limitent la concurrence. Dans ce cas-ci, elle a tout simplement été éliminée. Le processus opaque du PPP de la Maison de Radio-Canada fait craindre le pire aux membres du SCFP, qui estiment qu'une gestion publique des actifs immobiliers de la société d'État serait l'idéal.